



Membre de la Plateforme de l'Agence des
Droits Fondamentaux de l'UE

Mesdames, Messieurs,

Nantes le 11 juillet 2011

COMMUNIQUE de PRESSE

Objet : Bretagne Réunie au Parlement Européen.

Tél : 06 62 71 42 48

EBLUL France représenté par Tangi Louarn a invité Bretagne Réunie à une rencontre avec l'intergroupe des parlementaires européens défenseurs des minorités nationales et linguistiques.

La réunion publique s'est tenue le 7 juillet dernier au parlement européen à Strasbourg, devant un parterre de députés européens et de représentants d'associations.

Bretagne Réunie a pu en quelques minutes présenter les discriminations subies par les habitants de la Loire-Atlantique et la politique anti-bretonne menée dans le Pays Nantais, notamment auprès des plus jeunes.

La Présidente de l'Intergroupe, Madame Kinga Gal s'est montrée intéressée par la situation en Loire-Atlantique et a accepté de recevoir un dossier sur la réunification administrative de la Bretagne.

A l'issue de cette intervention, le Vice-président de la Society for the Enhancement of National Communities in Europe « SENCE », Monsieur Joseph von KOMLOSSY a pu recueillir les coordonnées de nombreuses associations présentes pour travailler à l'élaboration d'un projet de texte pour lancer la procédure d'initiative populaire auprès de la Commission Européenne.

Cette procédure prévue par la Traité de Lisbonne autorise un groupe de citoyens européens d'être à l'initiative d'un projet de loi contraignant pour les Etats membres, dans un domaine concernant l'Union européenne. La législation européenne souffre actuellement d'un manque de cadre juridique pour protéger les droits des personnes appartenant à des minorités nationales, alors que ces droits figurent dans les valeurs fondamentales de l'Union européenne.

Monsieur Von KOMLOSSY veut intégrer dans le projet à venir, le problème de la partition des territoires historiques des minorités nationales, et à ce titre souhaite la collaboration de Bretagne Réunie dans l'élaboration du texte à proposer à la Commission.

Le même jour un peu plus tard, Bretagne Réunie a pu rencontrer Monsieur Alexey KOZHEMYAKOV responsable du secrétariat de la Charte européenne pour les langues régionales ou minoritaires. Il lui a été remis les doubles des lettres déposées par Bretagne Réunie le 18 juin 2011 à FR3, Radio France Loire-Océan et au journal Ouest France.